

DESTINATAIRES : Le personnel et les gestionnaires cliniques ainsi que les médecins
EXPÉDITEURS : Christian Carrier, médecin et chef de département de médecine de laboratoire
Annie Robitaille, directrice des services multidisciplinaires
DATE : Le 3 mai 2021
OBJET : **Diminution de l'accessibilité aux centrales de prélèvements**

Depuis le 19 avril, les plages de rendez-vous des centrales de prélèvements sur le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont diminué de 30 % à 50 %. Cette diminution a un impact sur les délais pour la prise de rendez-vous pour la clientèle élective.

Voici la marche à suivre dans le contexte de diminution de l'offre de service :

Prise de sang urgente (moins de 48 heures)

- Inscrire « Moins de 48 heures » sur la prescription;
- Inscrire le numéro de téléphone de l'utilisateur où il pourra être joint rapidement. Si le numéro de téléphone n'est pas inscrit, l'utilisateur ne sera pas contacté;
- Transmettre la prescription à la centrale de rendez-vous régionale (une prescription par envoi) :

Courriel : 04prelevement@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : 819 697-3010

Une agente administrative contactera l'utilisateur pour fixer un rendez-vous dans un délai de moins de 48 heures.

Prise de sang requise à une date fixe

- Inscrire la date requise sur la prescription;
- Remettre la prescription à l'utilisateur;
- Demander à l'utilisateur de prendre rendez-vous selon la date fixée via Clic santé ou d'appeler la centrale de rendez-vous au 819 519-3043 (sans frais 1 833 383-3043).

Prise de sang élective

- Aucun changement;
- Remettre la prescription à l'utilisateur;
- Demander à l'utilisateur de prendre rendez-vous selon la date fixée via Clic santé.

Prise de sang stat

- Remettre la prescription à l'utilisateur et le diriger sans rendez-vous vers un des centres de prélèvements ou laboratoires, selon les modalités de chaque réseau local de service (RLS) (voir annexe 1 pour l'offre de service en heures défavorables).

Une communication suivra pour le retour aux activités normales dès que le contexte le permettra. Nous vous remercions pour votre collaboration et compréhension.

Annexe 1 : Prélèvements stat en heures défavorables

Les équipes sont à effectifs réduits, prioriser les demandes dont les résultats sont absolument nécessaires durant ces heures :

- Hôpital Sainte-Croix : Laboratoire 3^e étage de 14 h 30 à 21 h (fermé de 17 h 30 à 18 h 30), du lundi au vendredi
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Christ-Roi : de 13 h 30 à 14 h 30 du lundi au vendredi (sur appel)
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Cloutier: de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Avellin-Dalcourt : de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi
- Hôpital du Centre-de-la-Mauricie : 24/24h (médecin de garde ou urgence)
- Hôtel-Dieu d'Arthabaska : de 6 h 30 à 15 h 30, du lundi au vendredi
- Centre multiservices de santé et de services sociaux de l'Érable : de 6 h 45 à 15 h 30 (fermé de 11 h 15 à 12 h 15), du lundi au vendredi.